



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2017/46

Chapitre 9.1

Objet : Mise à disposition de places de ports auprès des services publics nautiques

L'an deux mille dix-sept, le 17 juillet, à 8h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel « Le XXe », à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président. L'absence de quorum lors de la séance prévue le 5 juillet 2017 a entraîné le report de cette séance.

Séance du 17 juillet 2017

Date de convocation :
6 juillet 2017

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents 12
Vote(s) pour 12
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Mme Agnes PIGNATEL

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ; **M. Jean Pierre GANDOIS**, Vice Président ; **Mme Agnes PIGNATEL**, Vice Présidente, **M. Jean BERNARD**, Rapporteur du Budget du SMADESEP, **M. Christian DURAND**, Conseiller Syndical, **M. Marc AUDIER** Conseiller Syndical, **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller Syndical, **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller Syndical, **M. Patrick PERNIN** membre du bureau, **M. Guy KLETTY** Conseiller Syndical, **Mme Ginette MOSTACHI** conseillère syndicale, **Mme Pascale BOYER** conseiller Syndical

Etaient invités et présents:

Mme Sophie VAGINAY, Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, M. Denis NOGUIER EDF, M. Philippe CATELAIN, Président du Syndicat des professionnels et Prestataires de Serre-Ponçon

Etaient excusés:

Mme Valérie GRENARD, M. Robert FRAYSSINES, M. Roger MASSE, M. Marc VIOSSAT, Mme Carole CHAUVET, Mme Bénédicte FEROTIN, Mme Marine MICHEL, M. Arnaud MURGIA, M. Jean CONREAUX, M. Daniel GALLAND, Mme Valérie ROSSI, M. Joël BONNAFFOUX, Mme Patricia VINCENT

Le Président rappelle que le S.M.A.D.E.S.E.P. gère depuis cette année l'intégralité des ports publics de Serre-Ponçon. En fonction des grandes zones nautiques du lac (Savinois, Chorges, Ubaye-Serre-Ponçon), il a été demandé au syndicat mixte de mettre à disposition des places portuaires auprès des services publics en charge de la surveillance et des secours.

Ainsi, les structures respectivement citées ont-elles ainsi exprimé les besoins suivants :

- la brigade nautique pour 3 places (2 places + 1 place de fourrière à Savines-le-Lac)
- les services des SDIS 04 et 05 pour 4 places (Ubaye - Serre-Ponçon, Savines-le-Lac, Chorges BNPA et Rousset)

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- Les statuts du Syndicat Mixte modifiés par arrêté interpréfectoral n°2016-222-14 du 9 août 2016 ;

CONSIDERANT :

- La nécessité de permettre aux services publics d'utiliser les pontons publics de Serre-Ponçon pour y stationner et répondre à la mission générale de surveillance et de secours sur le lac.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 17 juillet 2017 :

- **DECIDE** d'approuver la convention partenariale ci-jointe concernant la mise à disposition d'une place de port ;
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention ;
- **PRECISE** que la mise à disposition sera consentie à titre gracieux pour ces services publics.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président,


Victor BERENGUEL

